

Paris le 03/06/2015



Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet: préavis de grève

Madame la Ministre,

Union
syndicale
Solidaires

La Fédération Nationale des syndicats SUD Santé Sociaux dépose un préavis de grève national pour le 11 Juin 2015. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux :

- des établissements sanitaires et sociaux des collectivités territoriales,
- des établissements sanitaires et sociaux de la fonction publique hospitalière,
- des établissements médico-sociaux,
- des établissements sanitaires et sociaux privés, à but non lucratif chargés d'un service public ou participant au service public,
- des établissements privés à but lucratif.

(En ce qui concerne les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, ce préavis couvre ces agents en amont et en aval de ces journées.)

Nos revendications portent sur L'arrêt immédiat des plans et projets d'économies qui se traduisent par l'aggravation des conditions de travail et de soins à travers la remise en cause des 35h, des organisations du travail et des restructurations hospitalières.

- l'abandon du pacte de responsabilité et des mesures d'économies imposées à l'hospitalisation.
- l'arrêt des suppressions d'emplois et la fin de la précarité, la création d'emplois stables en CDI dans le privé et sous statut dans la FPH.
- la défense et l'amélioration des conventions collectives et du statut public (SUD revendique une Convention Collective Commune de haut niveau).
- une augmentation générale des salaires pour l'ensemble des personnels publics et privés des secteurs sanitaire, social et médico-social, et les mesures budgétaires associées: 300 euros tout de suite, pour toutes et tous et un salaire minimum de 1700 euros.
- l'abandon du salaire au mérite qui se développe dans le privé comme dans le public.
- l'arrêt des restructurations dans le sanitaire, le social et le médico-social, l'abrogation de la loi Bachelot, HPST, l'abandon du projet de loi santé et une concertation réelle et démocratique pour une loi cadre de santé publique..

En vous en souhaitant bonne réception, acceptez Madame la Ministre nos sincères salutations.

Pour la fédération SUD Santé Sociaux,
Jean Vignes, Secrétaire Général.

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sudsantesociaux.org